

AUDIENCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES ACCIDENTS DE LA VOIE PUBLIQUE
DU MARDI 11 NOVEMBRE 2025.AFFAIRE EN DELIBEREE : 01 DOSSIER

01	582/2025	DIOMANDE MAMADOU, 45 ans ND	Défaut de maitrise, blessure involontaire ITT 90 jours ARTS : 3, 12 et 256 du DT n°2016-864 du 03/11/2016 modifié par le DT n°2022-631 de la 03/08/2022 portant règlementation de l'usage des voies routières ouvertes à la circulation
----	----------	-----------------------------------	---

AFFAIRES ANCIENNES : 02 DOSSIERS

02	583/2025	1) OUEDRAOGO ELIAS, 31 ans 2) KOFFI BIENVENU Tous ND	Défaut de maitrise, de permis, blessures involontaires et défaut de pièces administratives pour mis en circulation d'un véhicule à moteur (1 et 2) ARTS : 3,12 et 256 du DT N°2016-864 du 03 Nov. 2016 modifié par le DT N°2022-631 du 03 Aout 2022, les articles 1-3°,2 et 4-1° de la Loi N°63-527 du 26 Déc. 1963 portant fixation des peines applicables à certaines infractions commis en matière de police de la circulation et l'article 392 du CP
03	581/2025	DIARRASSOUBA SOULEYMANE, 53 ans	Homicide involontaire, courant Novembre 2024 à Gagnoa ART : 392 du CP

Gagnoa, le Vendredi, 07 Novembre 2025

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**KOUAKOU ANDRE TIATASSOU**
Procureur de la République
Près le Tribunal de Première Instance
de Gagnoa